



PLAN D'ACTION EN
**AGRICULTURE
URBAINE**
2022-2023

brossard.ca/agriculture

 **brossard**



TABLE DES MATIÈRES

Préambule _____	3
Responsabilités partagées _____	3
Mot de la mairesse _____	4
Mot de la présidente _____	5
Orientations et actions _____	6
Conclusion _____	12

PRÉAMBULE

Consciente des bénéfices socio-économiques et environnementaux générés par l'agriculture urbaine, en juin 2020, Brossard a procédé à l'adoption de sa première politique d'agriculture urbaine. Découlant d'une collaboration soutenue de la part des acteurs du milieu, de la Commission de l'environnement et du développement durable (CEDD) et de l'administration municipale, ce document regroupe une vision et des orientations qui répondent aux enjeux et préoccupations propres à Brossard et qui feront figure de lignes directrices pour assurer l'intégration de l'agriculture urbaine sur le territoire.

Dans le but de consolider son engagement et de planifier les actions prioritaires à entreprendre, la Ville a souhaité se doter du Plan d'action en agriculture urbaine 2022-2023. Reflétant les besoins de la communauté et l'intention de la Ville de mettre en place des initiatives intégrant l'ensemble des principes du développement durable, ce document présente une liste de 50 actions à réaliser d'ici 2023, articulées autour des orientations issues de la Politique.

AGRICULTURE URBAINE: RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Afin d'assurer une meilleure compréhension des responsabilités entourant la planification et la réalisation d'activité en agriculture urbaine à Brossard, un tableau exposant la répartition de celles-ci au sein des directions municipales impliquées est présenté ci-dessous :

SECTEURS D'ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉS
Jardins communautaires, aménagements comestibles, espaces publics, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire par son lien avec les organismes, par son implication dans le milieu, dans les aménagements d'espaces publics, son apport à la mise en place d'activités et loisirs pour le citoyen ainsi que son engagement face aux enjeux sociaux tels que la sécurité alimentaire et l'adoption de saine habitude de vie• Direction du Génie et Direction des Travaux publics par leur expertise en matière de conception et d'aménagement d'espaces publics• Direction de l'urbanisme par leur connaissance du territoire
Activités communautaires	<ul style="list-style-type: none">• Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire par sa collaboration soutenue avec les différents acteurs du milieu, son apport à la mise en place d'activités répondant aux besoins propres de la communauté ainsi que son engagement face aux enjeux sociaux tels que la sécurité alimentaire et l'adoption de saine habitude de vie
Activités commerciales et économiques	<ul style="list-style-type: none">• Direction de l'urbanisme par son implication dans l'aménagement du territoire selon une approche répondant aux valeurs du développement durable et aux enjeux environnementaux• Direction des communications par son soutien dans la réalisation des projets en agriculture urbaine et la promotion de ceux-ci
Activités de sensibilisation, d'information, de promotion, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Direction de l'urbanisme par sa division environnement dont l'une des missions principales est de conscientiser la population aux différents enjeux environnementaux• Direction des communications et Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire par leur expertise de vulgarisateur et leur connaissance indéniable de la communauté et du milieu
Réglementation (élevage de poules, serres, potagers, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Direction de l'urbanisme par l'élaboration et l'application de règlements municipaux

ENRICHIR NOTRE MILIEU DE VIE

Vous l'avez tant souhaité et nous aussi! Nous voilà fin prêts à vous présenter le Plan d'action en agriculture urbaine 2022-2023, plan qui découle de l'adoption de la Politique, en 2020. Ce plan d'action constitue un premier pas vers l'atteinte de nos objectifs en matière d'agriculture urbaine sur notre territoire. Mouvement en plein essor depuis quelques années, l'agriculture urbaine est au cœur de nos priorités avec la panoplie de bénéfices environnementaux et socio-économiques qu'elle génère.

À Brossard, l'agriculture urbaine, c'est une affaire d'équipe! La concrétisation de ce plan sera suivie de près par un comité à l'interne et sera réalisée avec la collaboration d'acteurs du milieu et dans le souci commun d'accroître le bien-être de l'ensemble de la population.

L'une des actions de ce plan, soit l'élaboration du Plan directeur des aménagements en matière d'agriculture urbaine, sera réalisée dès cette année. Ceci consolide l'intention de la Ville de reconnaître l'agriculture urbaine comme enjeu prioritaire et de l'intégrer définitivement dans sa planification. De plus, par l'entremise de ce document stratégique, nous nous assurons de donner une place à l'agriculture urbaine dans nos futurs projets de développement et d'adapter le cadre réglementaire, au besoin, afin de favoriser davantage l'adoption de cette pratique au sein de la communauté.

Bien que l'agriculture urbaine soit déjà implantée sur le territoire, que ce soit par la présence de potagers cultivés par de nombreux résidents sur leur propriété, d'aménagements comestibles dans les espaces publics, de jardins communautaires ou de garde de poules de façon responsable, il n'en demeure pas moins que Brossard possède encore un potentiel énorme pour réellement devenir une ville nourricière pour tous.

C'est ainsi que nous collaborons également avec la Communauté urbaine de Montréal (CMM), l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la CDPQ Infra afin de consolider le développement d'un espace agricole pour l'expérimentation de bonnes pratiques agricoles, pour la formation et pour la relève agricole. D'autres actions émergeront dans les prochaines années pour assurer l'atteinte de nos objectifs.

Ensemble, devenons une référence en agriculture urbaine au Québec!



Doreen Assaad
Mairesse de Brossard



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Que ce soit par souci environnemental ou pour contrer la hausse du prix des aliments, l'autonomie alimentaire est devenue un sujet fort populaire ces dernières années. Les valeurs véhiculées par l'agriculture urbaine rejoignent toutes les générations de la société, et c'est en travaillant ensemble que nous pourrons assurer la création de milieux de vie de qualité et la préservation de l'environnement.

Ce plan d'action vise à donner accès à des aliments frais à faible coût, favorisant ainsi la sécurité alimentaire de tous. Il permet de consommer plus d'aliments cultivés localement, limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre (GES) et réduisant l'utilisation de pesticides chimiques. Il permet aussi, au passage, d'encourager les interactions sociales et de contribuer à l'éducation en matière d'environnement.

Que l'on parle d'aménagements comestibles accessibles à la population, d'ajout de jardins communautaires sur notre territoire ou de soutien aux organismes communautaires œuvrant à contrer l'insécurité alimentaire, je suis très heureuse de vous présenter les actions concrètes que nous réaliserons au cours des deux prochaines années.

Entre autres, soulignons le volet « démonstration » que l'on retrouve sur deux terrains de la ville regroupant une variété de végétaux tels que des plantes comestibles nécessitant peu d'entretien, des couvre-sols écologiques et des arbustes fruitiers, afin de mieux vous les faire connaître. Un projet pilote de corridor de biodiversité sous les lignes électriques d'Hydro-Québec intégrera aussi un volet d'agriculture urbaine.

Nous espérons que vous aurez le goût de vous impliquer dans ce virage important. Que ce soit en assistant à une conférence, en participant à un atelier ou même en mettant les mains dans la terre lors de projets citoyens communautaires, la Ville sera à vos côtés pour vous accompagner. Même les jeunes seront invités à contribuer lors d'événements dans les écoles ou durant les camps de jours, les amenant dès maintenant à réaliser l'importance d'une saine alimentation par l'agriculture urbaine. Par leur conscience environnementale grandissante, nous sommes convaincus que les jeunes tiendront une place importante dans la réussite de ces actions.

Tous ensemble, cultivons notre ville!



Sophie Allard

Présidente de la Commission de l'environnement
et du développement durable (CEDD)
Conseillère du district 5 (secteur S)

À VOS JARDINS!



ORIENTATIONS ET ACTIONS

OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
<p>ORIENTATION 1: AGIR COLLECTIVEMENT AFIN DE DÉPLOYER LES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR DEVENIR UNE VILLE NOURRICIÈRE</p>		<p>En continu</p>
<p>ORIENTATION 2: METTRE EN VALEUR LES POSSIBILITÉS PROPRES À BROSSARD AFIN QU'ELLE DEVIENNE UNE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE URBAINE</p>		
<p>Dans le cadre du redéveloppement du boulevard Taschereau, intégrer des projets et initiatives en agriculture urbaine, notamment par la création d'une artère agricole, en favorisant la mise en place de fermes maraîchères sur les toits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer davantage de notions relatives à l'agriculture urbaine dans les documents stratégiques d'urbanisme (<i>Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)</i> et <i>Programme particuliers d'urbanisme (PPU)</i>). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres de travail et recommander différentes approches favorisant l'intégration de l'agriculture urbaine selon les développements immobiliers proposés. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
<p>En collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la CDPQ Infra, consolider le développement d'un espace agricole pour l'expérimentation de bonnes pratiques agricoles pour la formation et pour la relève agricole (<i>Parc métropolitain agricole</i>).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres de travail et assurer le suivi auprès du conseil sur l'avancement du projet de <i>Parc métropolitain agricole</i>. 	<p>En continu</p>



OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 3: AFFIRMER L'ENGAGEMENT DE LA VILLE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE		
<p>Nommer une personne responsable du dossier de l'agriculture urbaine au sein de l'administration municipale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la conseillère en environnement comme la personne-ressource pour assurer la coordination, l'intégration et le suivi de la <i>Politique</i> et du <i>Plan d'action en agriculture urbaine</i>. • Octroyer un mandat à un consultant spécialisé en agriculture urbaine pour accompagner les directions dans la planification et la mise en œuvre de certains projets en agriculture urbaine. • Évaluer la possibilité d'embaucher une personne-ressource mandatée spécifiquement pour suivre le développement et la réalisation des actions figurant au <i>Plan d'action en agriculture urbaine</i> et présenter une demande à cet effet dans le cadre du prochain exercice budgétaire. • Évaluer la possibilité de créer un nouveau poste de technicien en horticulture spécialisé dans la création et l'entretien d'aménagements comestibles et présenter une demande à cet effet dans le cadre du prochain exercice budgétaire. 	<p>Réalisée</p> <p>2023</p> <p>2023</p> <p>2023</p>
<p>Créer un comité à l'interne pour soutenir le développement de l'agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire, dont la zone agricole protégée, et assurer l'intégration de l'agriculture urbaine aux divers projets de la Ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans chacune des directions, identifier une personne-ressource étroitement impliquées dans la planification, la réalisation et la gestion de projets en agriculture urbaine pour siéger au comité interne. • Proposer des ateliers et formations aux différentes directions pour développer une meilleure connaissance de l'agriculture urbaine au sein de l'administration. 	<p>Réalisée</p> <p>2023</p>
<p>Adapter le cadre législatif pour faciliter le développement de l'agriculture urbaine sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le processus d'octroi de permis pour l'élevage de poules, notamment en diminuant les coûts associés. • Réviser et bonifier certains règlements municipaux afin d'encourager davantage les promoteurs et entrepreneurs à intégrer des initiatives en agriculture urbaine dans leurs projets. • Inclure l'agriculture urbaine à la grille de critères du <i>Système d'évaluation en développement durable (SEDD)</i> afin de favoriser son intégration dans les développements immobiliers, notamment l'aménagement de jardins communautaires • Faciliter et favoriser l'installation de jardins et d'aménagements comestibles dans les zones commerciales, industrielles et publiques. • Intégrer à la réglementation des dispositions autorisant les ruches dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) en fonction de la compatibilité avec les usages. 	<p>Réalisée</p> <p>En cours</p> <p>2023</p> <p>En cours</p> <p>2023</p>

OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 4: ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE COMMUNE ET INCLUSIVE SUR LE TERRITOIRE, TOUT EN CONFÉRANT À BROSSARD UNE IDENTITÉ PROPRE		
Travailler en étroite collaboration avec l'agglomération de Longueuil afin de revitaliser la zone agricole de Brossard.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail entamé avec le Comité consultatif agricole et participer aux rencontres avec l'agglomération de Longueuil et les villes liées visant la revitalisation de la zone agricole. 	En continu
Assurer la diffusion de l'information auprès de tous les acteurs concernés par la mise en place ou la poursuite d'initiatives en agriculture urbaine (population, institutions, organismes communautaires, entreprises, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une campagne promotionnelle visant à mettre en lumière les bons coups et les réussites en matière d'agriculture urbaine sur le territoire afin d'encourager leur multiplication et promouvoir les bonnes pratiques d'aménagement, notamment pour les potagers en cour avant. 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifier les canaux de communication employés entre les différents intervenants impliqués afin de solliciter davantage la participation des acteurs du milieu lors de l'élaboration, planification et réalisation des projets d'agriculture urbaine. 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> • Publier des conseils et astuces relatifs à la pratique de l'agriculture urbaine, incluant une liste de végétaux indigènes et comestibles exigeant peu d'entretien et adaptées au milieu urbain. 	En continu
Développer un réseau d'aménagements comestibles urbains, notamment des vergers (arbres et arbustes fruitiers de différentes essences), à la disposition des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un projet pilote d'aménagement d'arbres et arbustes comestibles sur une propriété municipale afin d'évaluer la faisabilité de ce type de plantation et en faire la promotion auprès de la population. 	Réalisée
	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager une parcelle « démonstration » sur le terrain de l'hôtel de ville regroupant une variété de végétaux, tels que des plantes comestibles nécessitant peu d'entretien, et des couvre-sols écologiques, et en faire la promotion auprès de la population. 	2022
Élaborer un programme favorisant l'agriculture urbaine sur le territoire, notamment pour accroître le nombre de jardins communautaires et partagés.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un <i>Plan directeur des aménagements en matière d'agriculture urbaine</i> visant à définir les perspectives de développement de jardins communautaires et d'implantation d'aménagements comestibles urbains sous toutes ses formes dans les espaces publics, afin d'accroître l'offre et faciliter l'accès à de sains aliments. La démarche inclura l'identification de sites et projets potentiels, ainsi que différents modes de gestion, d'entretien et de participation. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec l'organisme Fond mondial pour la nature (WWF-Canada), planifier et réaliser des corridors de biodiversité sous les lignes électriques d'Hydro-Québec, intégrant notamment des aménagements comestibles, et solliciter la participation de la population tout au long du projet. 	En cours

OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 5: FAVORISER LA CRÉATION DE PARTENARIATS ENTRE LES DIVERS ACTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE		
<p>Soutenir des partenariats visant à lutter contre l'insécurité et le gaspillage alimentaires sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir son siège de membre au sein du comité des saines habitudes de vie de la Table de concertation de Brossard et soutenir la réalisation d'initiatives en agriculture urbaine proposées, notamment un projet de jardin collectif, l'installation de serres et des activités de sensibilisation destinées à tous les groupes d'âge. <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> • Poursuivre l'appui aux organismes communautaires reconnus, en vertu de notre <i>Politique de soutien et de reconnaissance des organismes</i>, qui œuvrent en sécurité alimentaire sur le territoire de Brossard, tels que les banques alimentaires, les cuisines collectives et la distribution de repas. <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> • Maintenir le soutien offert à l'ensemble du milieu communautaire œuvrant dans des projets en agriculture urbaine, particulièrement l'administration des jardins communautaires et collectifs sur le territoire de Brossard. <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> • Évaluer la possibilité de se joindre au comité du projet <i>L'Autre épicerie</i>, qui consiste à implanter une épicerie communautaire sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> • Élaborer et mettre en place en collaboration avec des organismes un programme visant à récupérer et redistribuer à des organismes locaux les surplus de fruits et/ou légumes obtenus par l'entremise des aménagements comestibles situés chez les citoyens et sur les terrains municipaux. <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> • Suivant la modification du règlement autorisant les ruches, réaliser un projet pilote d'implantation d'une ruche sur une propriété municipale. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En cours</p> <p>2023</p> <p>2023</p>
<p>Travailler en partenariat avec les autres villes de l'agglomération pour le développement de l'agriculture urbaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail entamé avec le Comité consultatif agricole et participer aux rencontres avec l'agglomération de Longueuil et les villes liées. 	<p>En continu</p>
<p>Encourager l'ouverture des institutions, commerces et entreprises industrielles à la communauté afin d'assurer une plus grande implication des citoyennes, des citoyens, des familles et des organismes dans le développement de projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer le dialogue auprès des institutions, commerces et entreprises industrielles afin de déterminer leur niveau d'ouverture à créer des partenariats avec des acteurs du milieu afin de favoriser la mise en place d'initiatives en agriculture urbaine. 	<p>2023</p>

OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 5: FAVORISER LA CRÉATION DE PARTENARIATS ENTRE LES DIVERS ACTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE		
Favoriser l'implication et la participation des jeunes dans des projets d'agriculture urbaine sur le territoire, entre autres, par l'entremise des camps de jour.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des ateliers en agriculture urbaine dans les camps de jour. 	Réalisée
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'accompagner les institutions, telles que les écoles, centres de la petite enfance (CPE) et garderies en milieu familial, dans la planification et la mise en place de projets d'agriculture urbaine. 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> Contacter les écoles, par l'entremise de la patrouille verte, pour présenter les différents projets qui peuvent être réalisés en milieu scolaire et ainsi favoriser la mise en œuvre d'activité en agriculture urbaine. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des conférences et ateliers dans les écoles et autres institutions abordant différents enjeux environnementaux, notamment l'agriculture urbaine et ses bienfaits. 	2023
Poursuivre les démarches auprès de la fiducie agricole.	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux rencontres avec les différents partenaires (Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Union des producteurs agricoles (UPA) et la CDPQ Infra) et assurer le suivi auprès du conseil sur l'avancement du projet. 	En continu
ORIENTATION 6: INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUQUER LA POPULATION AUX DIMENSIONS ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE URBAINE		
Installer des kiosques dans les lieux publics et offrir des ateliers de formation, d'information et de sensibilisation sur l'agriculture urbaine, notamment à la bibliothèque municipale et dans les événements municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir des kiosques de sensibilisation dans les événements municipaux, par l'entremise de la patrouille verte, et favoriser les échanges avec la population au sujet de l'agriculture urbaine et de ses bienfaits. 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Octroyer des mandats à des organismes communautaires visant à offrir des conférences et ateliers à la bibliothèque municipale traitant de sujets en lien avec l'agriculture urbaine. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> Distribuer des semences indigènes à la population notamment lors du <i>Jour de la Terre</i> et lors des conférences offertes à la bibliothèque en lien avec l'agriculture urbaine, ainsi que par l'entremise de la patrouille verte. 	2022

OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 6: INFORMER, SENSIBILISER ET ÉDUCUER LA POPULATION AUX DIMENSIONS ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE URBAINE		
<p>Travailler en collaboration avec différents partenaires (organismes, institutions, etc.) pour maximiser l'information, la sensibilisation et l'éducation relatives à l'agriculture urbaine auprès de la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter la participation des organismes communautaires responsables de projets en agriculture urbaine sur le territoire pour accompagner la Ville dans la bonification du volet éducatif offert à la population, notamment pour initier davantage les nouveaux arrivants. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les organismes communautaires locaux pour promouvoir un concours favorisant la réalisation d'initiatives en agriculture urbaine auprès des citoyens et du secteur des industries, commerces et institutions (ICI), telles que le plus beau jardin, la meilleure récolte, l'initiative agricole du jour, etc. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec la Table de concertation de Brossard, évaluer la mise en place d'un projet pilote visant l'intégration d'une ruche en milieu urbain et l'élaboration de la campagne d'information et de sensibilisation qui y sera rattachée. 	<p>2023</p> <p>2022</p> <p>2022</p>
<p>Mieux faire connaître les programmes et la réglementation de la Ville concernant l'agriculture urbaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et réaliser une campagne promotionnelle abordant la réglementation en vigueur relativement aux pratiques en agriculture urbaine autorisées sur le territoire (site internet, dépliants, etc.). <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les initiatives liées à l'agriculture urbaine dans les modalités du programme de financement pour les projets en environnement et développement durable. 	<p>Réalisée</p> <p>Réalisée</p>



OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSÉES	ÉCHÉANCIERS
ORIENTATION 7: ENCOURAGER L'IMPLICATION DES CITOYENNES ET CITOYENS DANS LES PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE ET RECONNAÎTRE CELLE DES BÉNÉVOLES		
Faire connaître les initiatives en agriculture urbaine du territoire et la manière dont les citoyennes, les citoyens et les autres acteurs peuvent s'impliquer.	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les initiatives identifiées sur le territoire sur le portail « Cultive ta ville » afin de les faire rayonner. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> Créer une plateforme visant à recenser géographiquement les projets et initiatives en agriculture urbaine réalisés à ce jour à Brossard. 	2023
	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la promotion des services et des activités offertes par les organismes communautaires reconnus et leurs bénévoles, notamment celles dédiées à la sécurité alimentaire et les jardins communautaires. 	En continu
	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un article dans le magazine municipal <i>Ma Ville</i> qui porte sur les initiatives et activités communautaires en lien avec l'agriculture urbaine. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les projets innovants sur le territoire en matière d'agriculture urbaine qui reflètent le multiculturalisme de Brossard par la diversité alimentaire. 	2022
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la pertinence de développer une campagne visant à promouvoir et encourager davantage l'achat local et les producteurs locaux tout en intégrant la notion d'économie circulaire. 	2022
Favoriser la reconnaissance de l'implication bénévole.	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter la notion de protection de l'environnement, qui correspond notamment aux valeurs de l'agriculture urbaine, dans le descriptif des prix remis dans le cadre du <i>Gala de l'action bénévole</i>. 	Réalisée

CONCLUSION

L'agriculture urbaine est une pratique dont émerge une multitude de valeurs essentielles à la création de milieux sains, favorisant le bien-être de la population et la protection de l'environnement. Par l'entremise de ce plan, la Ville confirme une fois de plus son intention d'intégrer l'agriculture urbaine dans toutes ses sphères d'activités, en privilégiant la collaboration de tous, afin de favoriser et maintenir l'engouement pour cette pratique, ainsi que la pérennité des projets.

Élaborées en conformité avec les orientations prioritaires de sa politique, ces actions aux couleurs de l'agriculture urbaine témoignent clairement des efforts déployés par la Ville pour répondre aux besoins spécifiques de ses citoyens.



Réalisation

Direction de l'urbanisme, Direction des communications, Direction des travaux publics, Direction du génie, Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire et Commission de l'environnement et du développement durable (CEDD)

La Ville de Brossard souhaite remercier les citoyens, les organismes communautaires, les institutions, les commerces ainsi que les entreprises industrielles qui ont participé à l'idéation de ce plan d'action.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020